RCS : LA ROCHE SUR YON
Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00022
Numéro SIREN : 389 292 822
Nom ou dénomination : ABACA

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2023 sous le numéro de dépôt 6153

bakertilly

COMPTES CERTIFIES
CONFORMES

SARL ABACA

Commerce de vêtements

Rue Amerigo Vespucci
Parc d'activité des Judices
85300 CHALLANS

Siret : 38929282200050

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 042	7 859	183	183
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	47 928	31 489	16 440	17 353
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21		21	21
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**55 992**	**39 348**	**16 644**	**17 557**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	130 890	51 527	79 363	28 567
Avances et acomptes versés sur commandes	148		148	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 373		2 373	7 876
Autres créances	31 336		31 336	32 236
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	245 624		245 624	330 640
Charges constatées d'avance (3)	63 681		63 681	43 588
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**474 051**	**51 527**	**422 524**	**442 908**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**530 042**	**90 875**	**439 168**	**460 465**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an (brut)
(3) Dont a plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	137 331	133 216
Report à nouveau	57 912	57 912
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	69 288	99 115
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**272 915**	**298 627**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	560	7 258
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 457	131 529
Dettes fiscales et sociales	33 639	23 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 078	
Produits constatés d'avance (1)	519	
Total IV	**166 253**	**161 838**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**439 168**	**460 465**
(1) Dont à plus d'un an (a)		560
(1) Dont à moins d'un an (a)	166 253	161 278
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABACA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 439 168 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 69 288 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 941		899	8 042
Immobilisations incorporelles	8 941		899	8 042
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
-Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	34 055	2 467	3 348	33 173
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 305		8 550	14 755
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	57 360	2 467	11 898	47 928
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21			21
Immobilisations financières	21			21
ACTIF IMMOBILISE	**66 322**	**2 467**	**12 797**	**55 992**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 758		899	7 859
Immobilisations incorporelles	8 758		899	7 859
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 962	1 893	3 348	17 506
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 045	1 487	8 550	13 983
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	40 007	3 380	11 898	31 489
ACTIF IMMOBILISE	**48 765**	**3 380**	**12 797**	**39 348**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 97 411 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	21		21
Creances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 373	2 373	
Autres	31 336	31 336	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	63 681	63 681	
Total	**97 411**	**97 389**	**21**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 166 253 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	560	560		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 457	125 457		
Dettes fiscales et sociales	33 639	33 639		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 078	6 078		
Produits constatés d'avance	519	519		
Total	**166 253**	**166 253**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 699			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	13 839
Dettes provis. pr congés à payer	4 450
Charges sociales s/congés à payer	1 200
Taxe apprentissage	186
Total	**19 674**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	63 680		
Total	**63 680**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	519		
Total	**519**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	1 951 955		1 951 955
Produits des activités annexes			
TOTAL	**1 951 955**		**1 951 955**

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**13 400**	**13 400**
Cumul exercices antérieurs				4 020	4 020
Dotations de l'exercice				2 680	2 680
Amortissements				**6 700**	**6 700**
Cumul exercices antérieurs				4 257	4 257
Exercice				2 838	2 838
Redevances payées				**7 095**	**7 095**
A un an au plus				2 926	2 926
A plus d'un an et cinq ans au plus				4 390	4 390
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**7 316**	**7 316**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				134	134
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**134**	**134**
Montant pris en charge dans l'exercice				**2 926**	**2 926**

ABACA
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Rue Amerigo Vespucci - Parc des Judices
85300 CHALLANS
389 292 822 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 22 MAI 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 69 287,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**69 287,58 euros**
Un prélèvement sur le compte « Autres Réserves » de	**712,42 euros**
Qui se trouve ainsi ramené à 136 618,60 euros	

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	**70 000,00 euros**
à titre de dividendes aux associés	
Soit 140,00 euros par part	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 202 915,02 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1er juin 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire

de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte ci-après du montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, du montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction.

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible à l'abattement de 40%	Revenu non éligible à l'abattement de 40%
31/12/2019	160 000 €	160 000 €	-
31/12/2020	120 000 €	120 000 €	-
31/12/2021	95 000 €	95 000 €	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 mai 2023

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 315 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Gérance

M. Philippe MERCKENS Co-Gérant Associé	M. Sébastien PAJOT Co-Gérant Associé	M. Fabrice PAJOT Co-Gérant Associé